

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROTTET

23 JUIN 2025

➤ Tirage au sort des jurés d'assises :

Monsieur le Maire procède au tirage au sort de 3 noms issus de la liste électorale pour les jurés d'assises 2026.

➤ Présentation des décisions prises par le Maire :

Ordre de service de prix nouveau n° 1 au marché de sécurité routière départementale

➤ **Délibération n°2025/32** – Modification de la régie : **Accepté à l'unanimité**

Le conseil autorise la modification de la régie de recettes pour la location de la salle des fêtes et du matériel afin de répondre au mieux aux exigences légales.

➤ **Délibération n°2025/33** – Mise en œuvre du Compte Financier Unique : **Accepté à l'unanimité**

Après présentation du Compte Financier Unique applicable au plus tard dès 2027 sur l'exercice 2026, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire une demande auprès du service des finances publiques afin d'anticiper la mise en place du CFU dès 2026 sur l'exercice 2025.

➤ **Délibération n°2025/34** – Validation des règlements d'utilisation de la cantine et de la garderie : **Accepté à l'unanimité**

Le conseil municipal valide les 2 propositions de règlement (cantine et garderie) applicables dès le mois de septembre 2026.

➤ **Délibération n°2025/35** – Présentation du rapport d'analyse des candidatures et des offres concernant le diagnostic énergétique préalable aux travaux d'amélioration énergétique de l'école : **Accepté à l'unanimité**

Après présentation des offres, le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise EXEDIA concernant les tests d'infiltrométrie.

➤ **Délibération n°2025/36** – Présentation du rapport d'analyse des candidatures et des offres concernant le diagnostic énergétique préalable aux travaux d'amélioration énergétique de l'école : **Accepté à l'unanimité**

Après présentation des offres, le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise JS FLAMMANG concernant le diagnostic énergétique.

➤ **Délibération n°2025/37** – Suppression de l'extinction nocturne de l'éclairage public : **13 voix pour – 2 voix contre**

Suite au passage au LED de l'éclairage public de la commune, le conseil municipal autorise la suppression de l'extinction nocturne de l'éclairage public et décide de mettre en place un scénario d'abaissement de la luminosité.

➤ Autres points abordés et comptes rendus des réunions

- ✓ Compte rendu du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Veyle du 02/06/2025,
- ✓ Malgré la réunion publique de présentation des travaux programmés Rue du Bief Godard, un riverain non présent conteste les solutions choisies,
- ✓ Lecture des remerciements reçus de la part de Bamboo Films,
- ✓ Présentation de la plaquette réalisée sur les temps périscolaires,

- ✓ Information ; les 3 épaves de véhicules ont été enlevées la semaine dernière,
- ✓ Compte rendu de la réunion avec la Communauté de Communes Bresse et Saône concernant la zone d'activité Mâcon Est,
- ✓ Compte rendu du Syndicat Veyle Vivante : le nouveau tracé de la Veyle à Polliat a été mis en eau,
- ✓ Un audit sur le matériel et les réseaux informatiques a été réalisé ainsi que sur la téléphonie.

Compte rendu affiché le : 25 juin 2025